

intrusion

Note d'Information

Posté par : admin

Publié le : 04/07/2012 09:50:00

À : SPORTING GREENA ;

À

Le 03/07/2012

Madame, Monsieur,

Pour toute intrusion constatée dans la résidence en particulier aux abords de la piscine et ne pouvant être réglée par les résidents, veuillez appeler Sporting Gestion au 06.34.40.50.80 (du Lundi au Vendredi de 9h à 17h30) ou les services de La Police Nationale au 17 ou 112, afin de prendre les mesures nécessaires contre ces intrus suivant l'article 226-4 du code

pénal.

À

Art. 226-4 du code pénal : l'intrusion ou le maintien dans le domicile d'autrui l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou contrainte, hors les cas où la loi le permet, est puni d'un an d'emprisonnement et 15000 Euro d'amende.

Créer...
À la demande de la Mairie de Thibouville, nous vous remercions également pour vos cas de nuisances sonores, de conflits de voisinages ou d'incivilités. Vous pouvez également composer le 2424 et 7 jours sur 7 à l'OFFICE DE LA TRANQUILLITÉ en composant le "3101".

Le service Syndic Sporting Gestion